

**DEPARTEMENT
DU GARD**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**ARRONDISSEMENT
D'ALES**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze du mois de septembre à neuf heures, se sont réunis dans la salle du Tremplin, rue de l'Esplanade, 30500 Saint-Ambroix, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre DE FARIA, dûment convoqués le six septembre deux mille vingt et un.

Etaient présents : Jean-Pierre DE FARIA, Fabrice CHANEL, Frédérique CAZALET, Claudine BENOIT, Bernard BONNEFOY, Christelle ROUSSEL, Pierre BOFFI, Angela LAVIE, Bruno GIBERT, Catherine CARLIER, Valérie SAINSON, Nathalie LAGRANGE, Roseline AGGOUN, Sylvette MILLET, David MACQ, Brice BRUNEL, Philippe MONDEME

Excusés : Marc MATHIEU a donné procuration à Jean-Pierre DE FARIA, Jacques SABOURIN a donné procuration à Fabrice CHANEL, Christelle JOVOVIC a donné procuration à Frédérique CAZALET, Céline GROSY a donné procuration à Christelle ROUSSEL, Daniel PIALET a donné procuration à David MACQ

Absents : Paul PERCETTI,

Secrétaire de séance : Angela LAVIE

Date de convocation des élus : 06 septembre 2021

Date d'affichage de la convocation à la porte de la mairie : 06 septembre 2021

Membres présents lors du conseil : 17

Membres absents : 6

Nombre de votants : 22

**DELIBERATION 2021-083. GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE ACCUEILLI
AU MOIS DE JUILLET 2021 AU SERVICE ADMINISTRATIF, DES AGENTS SOUS
CONTRAT CIVIQUE QUI ASSURE LES PERMANENCES AU CENTRE DE
VACCINATION ET D'UN BENEVOLE OFFICIAN EN TANT QUE GARDE
PARTICULIER DES BOIS ET VOIRIES ROUTIERES DE SAINT-AMBROIX –
ANNEE 2021**

Rapporteur : Monsieur Fabrice CHANEL

Le Rapporteur expose aux membres du Conseil Municipal le souhait d'allouer une prime exceptionnelle pour service rendu à :

- 1 stagiaire de sciences politiques, Maxence COIN, qui a participé aux missions du service « Administration Générale » durant le mois de juillet: RH – Préparation des délibérations du CM - ...etc ;
- Aux agents sous contrat « Emploi-Civique » mis à disposition par la MLJ d'Alès qui assurent l'accueil et le secrétariat du centre de vaccination tous les jours depuis son ouverture ;
- La personne bénévole qui assure les missions de garde particulier des bois et voiries routières depuis 27 juin 2019

Compte tenu des indemnités qui sont attribuées au personnel communal de droit public et dont ne peut bénéficier un agent en contrat de droit privé, Monsieur le Maire propose d'attribuer une prime exceptionnelle à ces agents.

Il propose :

| | |
|---|--|
| Stagiaire de sciences politiques | Montant : 350 € pour le mois de juillet 2021 |
| Aux agents sous contrat « Emploi-Civique » mis à disposition au centre de vaccination | Montant : 100 €/ mois d'exercice. Le versement se fera à la fin de la mission au prorata des mois de présence. |
| Au garde particulier des bois et voiries routières | Montant : 1200 € pour l'année 2021. Le versement se fera en une seule fois en novembre 2021 (ou le cas échéant à la fin de la mission) |

Compte tenu de la qualité du travail réalisé par ces collaborateurs occasionnels et de leur implication,

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

FIXE le montant des primes exceptionnelles de la manière suivante :

| | |
|---|--|
| Stagiaire de sciences politiques | Montant : 350 € pour le mois de juillet 2021 |
| Aux agents sous contrat « Emploi-Civique » mis à disposition au centre de vaccination | Montant : 100 €/ mois d'exercice. Le versement se fera à la fin de la mission au prorata des mois de présence. |
| Au garde particulier des bois et voiries routières | Montant : 1200 € pour l'année 2021. Le versement se fera en une seule fois en novembre 2021 (ou le cas échéant à la fin de la mission) |



Le Maire,
Jean-Pierre DE FARIA

Certifié exécutoire, compte tenu :
de la transmission en Préfecture le : **21 SEP. 2021**
et l'affichage le : **21 SEP. 2021**